Association Française des Infirmiers(ères) de

DIALYSE, TRANSPLANTATION & NÉPHROLOGIE

2023

FORMATIONS

www.afidtn.com

AFDTN
former pour mieux soigner

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories :
ACTIONS DE FORMATIONS

DATADOCKÉ

odpc

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

SOMMAIRE

QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS INTRA

07 INITIATION À L'HYPNOSE DE SOINS

08 HYGIÈNE EN DIALYSE

09 AUDIT DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN DIALYSE

FORMATIONS INTER

Réalisables en INTRA

10
ABORDS VASCULAIRES
3 jours
- Paris, du 1er au 3 février
- Rouen, du 7 au 9 juin
- Lyon, du 20 du 22 sept.
- Paris, du 29 nov au 1er déc.

12
DIABÈTE & INSUFFISANCE RÉNALE
2 jours
- Caen, du 28 au 29 sept.

14
DIALYSE PÉRITONÉALE
2 jours
- Marseille, du 27 au 28 mars
- Strasbourg, du 4 au 5 déc.

16
DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE
2x4 jours
- Paris, du 7 au 10 mars et du 4 au 7 avril
- Paris, du 14 au 17 nov. et du 12 au 15 déc.

18
PRISE EN CHARGE DES DOULEURS DE L'INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE
2,5 jours
- Rouen, du 22 au 24 mars
- Paris, du 6 au 8 déc.

20
INSUFFISANCE RÉNALE HÉMODIALYSE
3 jours
- Paris, du 29 au 31 mars

22
NUTRITION & INSUFFISANCE RÉNALE
3 jours
- Paris, du 15 au 17 mars
- Marseille, du 10 au 12 mai
- Paris, du 2 au 4 oct.

24
TRANSPLANTATION RÉNALE
3 jours
- Paris, du 11 au 13 oct.

26
INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE (IPA)
2 jours
- Paris, du 25 au 26 sept.

28
SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE & DE PERFECTIONNEMENT

- Le Touquet, du 24 au 26 mai

29
BULLETIN D'INSCRIPTION

31
DEMANDE DE FORMATION INTRA

FORMER POUR MIEUX SOIGNER

Leader depuis plus de 40 ans, l'AFIDTN s'engage à vos côtés.

Voilà plus de 40 ans que l'AFIDTN s'engage avec son panel de formateurs experts, auprès des professionnels de santé ayant en charge des patients insuffisants rénaux.
Elle forme chaque année plus de 800 participants, afin de les aider à faire face aux évolutions technologiques et scientifiques et d'améliorer leurs compétences.
Résolument tournée vers l'évolution et la formation par un savoir-faire reconnu, l'AFIDTN est certifiée ISO 9001 depuis 2005, et elle a obtenu la certification Qualiopi en mars 2020, selon la loi du 5 septembre 2018 « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ».
Notre organisme est également référencé Datadock et enregistré ODPC.

ISO 9001:2015 BUREAU VERITAS Certification

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories :
ACTIONS DE FORMATIONS

TAUX DE SATISFACTION

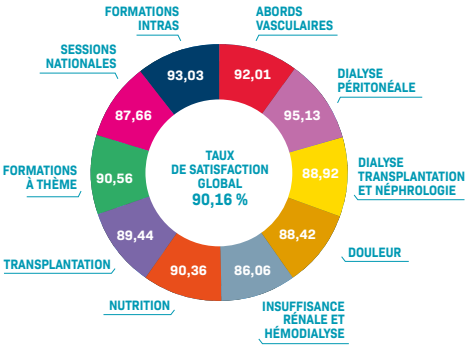

LA PÉDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre par l'AFIDTN privilégie des méthodes participatives, des apports théoriques, des études de cas concrets, adaptés aux besoins des participants.

LES FORMATEURS

Plus de 70 formateurs engagés à nos côtés, recrutés selon un processus qualité spécifique. Ils sont identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable dans le domaine pour lequel ils interviennent.

Ce sont des professionnels de santé, avec plusieurs années d'expérience, pédagogues, reconnus dans leur champ d'expertise.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

Désigné chaque année par le Conseil d'Administration de l'AFIDTN, il garantit la qualité des prestations délivrées.

ÉVALUATION

Chaque formation est évaluée d'une façon dynamique, afin d'adapter les apports pédagogiques, d'en mesurer l'efficacité et d'apporter des pistes d'amélioration. Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et collective au moyen de QCM. La synthèse de ces évaluations est transmise aux stagiaires et responsables d'encadrement qui en font la demande.

LA FORMATION INTER...

INTER

DES RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Les formations proposées dans ce catalogue sont des formations présentielles, de développement des compétences fondamentales, réalisées par des professionnels experts.

Une formule concentrée en efficacité qui optimise l'investissement formation de l'employeur.

LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Une formation inter favorise le partage d'expérience entre les stagiaires. Hors des lieux habituels du travail et des sollicitations du quotidien, la formation inter est une opportunité de réflexion et d'enrichissement des pratiques. Elle permet de confronter ses points de vue avec d'autres participants et d'enrichir son champ de possibles grâce aux autres.

LES FRAIS

Si vous n'avez qu'une personne ou deux à former, il sera plus intéressant de les inscrire sur une session de formation inter-établissements.

Mais, si vous avez des besoins plus importants, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions optimiser vos budgets et vous proposer une formation en intra.

INTRA

AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

La formation en intra a pour objet de développer des compétences collectives identifiées.

En intra, nous retrouvons les salariés d'un même établissement, ou d'établissements du même groupe ou d'une même région, pour suivre une même formation.

C'est l'opportunité de fédérer des équipes, de créer un langage commun. Elle est réalisée à votre demande au sein de votre établissement. Elle repose sur un descriptif présenté dans notre catalogue, où elle est construite et personnalisée « sur mesure », et adaptée à vos besoins.

Ceci afin :

- De développer une synergie autour d'un projet et de l'esprit d'équipe,
- D'accompagner un changement et de travailler sur les résistances,
- De formuler des solutions, des pistes d'actions nouvelles et des améliorations.

UNE ADAPTATION DE LA FORMATION

À votre demande, pouvant intégrer le cas échéant :

- Une analyse en amont de l'intervention,
- Une démarche projet,
- Un accompagnement en aval de l'action réalisée,
- Une pédagogie interactive utilisant l'expérience des participants pour mobiliser les potentiels et lever les obstacles,
- Des méthodes et outils pédagogiques facilitant les transferts.

...OU INTRA

VOUS CONSTRUISEZ VOTRE PROGRAMME « SUR MESURE »

- Vous composez votre programme « sur mesure » en choisissant les savoirs qui répondent à vos objectifs et la durée de la formation,
- Nous nous adaptons à vos besoins en vous assurant une garantie d'efficacité,
- La formation est assurée par des formateurs sélectionnés pour leur expertise.

VOUS CHOISISSEZ LES MEILLEURES DATES

Nous déterminons ensemble les dates et la durée de votre formation en adéquation avec le programme établi avec nous.

DES FRAIS LIMITÉS

- Les formations intra regroupent de 10 à 15 personnes,
- Pas de perte de temps ni de coût de déplacement pour les participants.

Toutes les formations du catalogue organisées en inter peuvent être organisées ou adaptées en intra.

D'autres formations ne figurant pas dans ce catalogue peuvent être mises en place à votre demande, psychologie, hypnose, ETP, gestion des risques, aphérèse, etc.

Nous sommes à votre disposition pour les construire avec vous.

Quelques exemples de formation Intra que nous pouvons réaliser pour vous (groupe de 10 participants) :

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Une formation de 40h qui répond aux exigences et adaptée aux besoins de vos équipes, aux dates que vous souhaitez. *Programme page 7*

HYGIÈNE EN DIALYSE

Une formation qui permet d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances en matière d'hygiène dans les services de dialyse et de maîtriser et prévenir les risques d'infection lors des séances de dialyse. *Programme page 8*

NOUVEAU

Afin de répondre aux demandes, l'AFIDTN a mis en place une formule inédite **« AUDIT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES »** qui se déroule sur 5 jours, deux jours d'audit dans le service d'hémodialyse, suivi de 3 fois un jour de formation en adéquation avec les constats de l'audit de façon à pouvoir former l'ensemble de l'équipe soignante. Programme p9.

N'hésitez pas à nous contacter pour adapter cette formule à vos besoins.

LE CLIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins

Toutes les formations proposées en **INTER** dans ce catalogue sont adaptables en **INTRA.**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Simple et rapide, consultez notre offre de formation et inscrivez-vous en ligne en quelques clics :
www.afidtn.com

Ou renvoyez le bulletin d'inscription (p.29)

Par mail
contact@afidtn.com

Par courrier
AFIDTN - Le Blanc Logis
216 Route de Neufchâtel
76420 BIHOREL

Par fax
02 35 59 86 25

UNE QUESTION ?
Appelez-nous !
02 35 59 87 52

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons la convention ou le contrat de formation.
Votre inscription ne deviendra définitive qu'après le retour de la convention ou du contrat signé.
La convocation et les documents relatifs à la formation (programme, lieu, liste d'hôtels proches, moyens d'accès...), vous seront alors envoyés.

NOU VEAU

Initiation à l'hypnose de soins

OBJECTIFS

- **Connaître les bases de la communication thérapeutique**
- **Pouvoir accompagner un patient en hypnose conversationnelle pendant un soin douloureux**

Après une approche théorique, l'apprenant pourra, grâce à des jeux de rôle, expérimenter le langage hypnotique. De nombreux exercices pratiques, des cas cliniques ainsi que des vidéos seront exposés pendant les deux jours.

JOUR 1

- Définition de l'hypnose
- Le langage hypnotique : le choix des mots
- L'alliance thérapeutique
- Le VAKOG
- L'hypnose formelle

JOUR 2

- La dissociation et le fonctionnement de la conscience
- Les phrases connectantes
- Notion de sécurité
- Le baiser du cheval
- Le « comme si »
- La catalepsie

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Formation destinée aux personnels de santé désirant acquérir un outil permettant une meilleure gestion du stress et de l'anxiété liés aux soins.

DURÉE

2 jours (peut être adaptée et prolongée en trois ou quatre jours)

Hygiène en dialyse

OBJECTIFS

- **Acquérir ou mettre à jour les connaissances en matière d'hygiène dans les services de dialyse**
- **Maîtriser et prévenir les risques d'infection lors des séances de dialyse,**
- **Connaître les règles d'hygiène standard à respecter pour limiter le risque infectieux en dialyse**
- **Développer les méthodes à mettre en œuvre pour obtenir le meilleur niveau d'hygiène et de prévention des risques dans les services de dialyse.**

JOUR 1

Risque infectieux en hémodialyse

- Les infections bactériennes : abords vasculaires, dialysat, générateurs ...
- Les infections virales : Hépatites, VIH, ...
- Principes de prévention des infections nosocomiales

Les accidents d'Exposition Au Sang (AES)

- Facteurs de risque
- Préventions des AES

Signalement des infections et AES en hémodialyse

- Infection des AV ou du cathéter de DP
- Infections virales, Infections nosocomiales
- AES

JOUR 2

Précautions d'hygiène pour les soins aux patients dialysés

- Choix des antiseptiques
- Mesure de prévention lors des manipulations
- Entretien des locaux et équipements
- Gestion des déchets

Désinfection et maintenance des générateurs de dialyse

- Source de contamination
- Procédures de désinfection

Recommandations pour la prise en charge de patients infectés

- Respect des précautions standard
- Prise en charge éthique

Audit des pratiques professionnelles en dialyse

OBJECTIFS

- **Observer et analyser les pratiques quotidiennes**
- **Évaluer les risques de défaillance dans l'organisation de l'activité et des pratiques professionnelles, concernant la prise en charge des patients en service d'hémodialyse**
- **Améliorer la prévention des infections associées aux accès vasculaires, le respect des précautions standard et la prévention des AES**
- **Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prévenir les dysfonctionnements, corriger les gestes inadaptés, améliorer la pratique des branchements et débranchements d'un patient en hémodialyse**
- **Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse**

JOURS 1 & 2

Analyse des pratiques

(Répétée deux fois dans la journée selon les équipes)

- Branchement, sur fistule artérioveineuse (FAV) et sur cathéter (KT)
- Réalisation des surveillances pendant la séance d'hémodialyse
- Débranchement du patient (FAV : restitution, compression, pansement - KT : restitution, déconnexion du cathéter, pansement) Démontage, nettoyage et désinfection du générateur
- Compte rendu, échanges, questionnement du formateur en présence des infirmiers, médecins et encadrement :
  - Identification des défaillances potentielles existantes en amont de la survenue de tout événement indésirable (EI)
  - Indicateurs de pratiques cliniques / Actions de prévention, correction et amélioration

JOURS 3, 4 & 5

Formation : pratique infirmière en hémodialyse

Recommandations sur la préparation au branchement et sur le débranchement (le Circuit Extra Corporel (CEC), les membranes de dialyse, les générateurs de dialyse, le dialysat et l'eau)

Recommandations sur l'abord vasculaire pour hémodialyse (FAV, KTVC)

- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
  - Outils de surveillance de l'abord vasculaire
  - Détection d'une sténose de la fistule artérioveineuse
  - Prise en charge de l'ischémie
  - Rôle infirmier face à une nécrose
  - Prévention des infections des abords vasculaires périphériques
  - Prise en charge du syndrome algique de l'abord vasculaire
- Conseils aux patients porteur d'une FAV
- Conseils aux patients porteurs d'un KT
- Sécurisation des soins pour les patients et les soignants
- Complications, incidents et accidents
  - Hypotension et crampes
  - Nausées et vomissements, coagulation du CEC
  - Réaction allergique, fuites de sang, embolie gazeuse, désinsertion d'une aiguille
  - L'hygiène et les règles d'asepsie
  - Précautions d'hygiène standard à respecter

Abords vasculaires pour hémodialyse

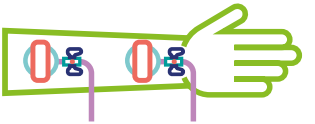

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De distinguer et comprendre les différents types d'abords permettant la pratique de l'hémodialyse,**
- **De connaître les principes d'utilisation des abords vasculaires,**
- **D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées,**
- **D'identifier les complications et y faire face rapidement,**
- **De sélectionner et utiliser les outils nécessaires dans chaque étape de l'utilisation d'un abord vasculaire,**
- **De préserver l'abord vasculaire et donner des conseils adaptés aux patients.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : "L'abord vasculaire pour hémodialyse", AFIDTN, Elsevier Masson S.A.S.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.

DURÉE

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

945 €

LIEU ET DATES

Paris • Du 1er au 3 février
Rouen • Du 7 au 9 juin
Lyon • Du 20 au 22 septembre
Paris • Du 29 novembre au 1er décembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

Aspects chirurgicaux

- Rappel historique
- Rappel anatomique et physiologique des différents réseaux vasculaires
- Création d'un abord vasculaire
- Complications de l'abord vasculaire : traitement chirurgical
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du chirurgien

JOUR 2

Aspects néphrologiques

- Quand créer un abord vasculaire ?
- Les différentes voies d'abord vasculaire pour l'hémodialyse
- Exigences d'accès au sang pour hémodialyse
- Utilisation de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant l'hémodialyse
- Incidents et accidents pendant la séance d'hémodialyse
- Durée de vie et entretien de la Fistule Artério-Veineuse (FAV)
- Les complications des abords vasculaires
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du néphrologue

JOUR 3

Aspects radiologiques

- Exploration radiologique du réseau veineux
- Traitement par radiologie interventionnelle des complications de l'abord vasculaire
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du radiologue

Aspects infirmiers

- Rôle infirmier dans l'examen clinique d'un abord vasculaire
- Précautions générales d'hygiène ou précautions « standard » à respecter
- Antisepsie cutanée du bras d'un patient porteur d'une fistule artério-veineuse, avant une séance d'hémodialyse
- Ponction de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Branchement/débranchement sur cathéter veineux central
- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
- Outils de surveillance de l'abord vasculaire
- Rôle infirmier dans la préservation de l'abord vasculaire : prévention des complications, éducation
- Conseils aux patients porteurs d'un abord vasculaire périphérique
- Conseils aux patients porteurs d'un cathéter veineux central

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Diabète et insuffisance rénale

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge globale d'un patient diabétique insuffisant rénal.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre les généralités sur le diabète,**
- **De connaître les principes de la diététique adaptée aux diabétiques,**
- **D'identifier les complications liées au diabète,**
- **De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge du patient diabétique.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions/réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).
- Étude de cas concrets.
- Manipulation des dispositifs médicaux de démonstration.
- Présentation du protocole majeur « Insulines ».

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et matériel de démonstration pour les auto soins.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients diabétiques.
- Pas de prérequis.

DURÉE

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

630 €

LIEU ET DATES

Caen • Du 28 au 29 septembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

Qu'est-ce que le diabète ?

- Physiopathologie du diabète
- Diabète de type 1
- Diabète de type 2

Les complications du diabète

- Complications vasculaires
- L'œil du diabétique : rétinopathie diabétique
- Le pied du diabétique : neuropathie diabétique

La néphropathie diabétique

- Le diabète, principale cause d'insuffisance rénale
- Comment le diabète affecte-t-il les reins ?
- Signes précoces et tardifs de la maladie rénale chez les diabétiques
- L'importance du dosage de la micro-albumine

JOUR 2

Traitement du diabète face à une néphropathie diabétique

- Présentation des thérapeutiques par voie orale et/ou injectables
- Équilibre glycémique chez l'IRC diabétique dialysé
- Choix du traitement de l'IR : hémodialyse ou dialyse péritonéale ?
- Néphropathie diabétique et greffe : rénale, rein/pancréas ?

Recommandations nutritionnelles

Importance de l'activité physique

L'ETP

- Gestion du traitement et de la nutrition
- Présentation et mise en pratique d'ateliers
- Prévention des complications

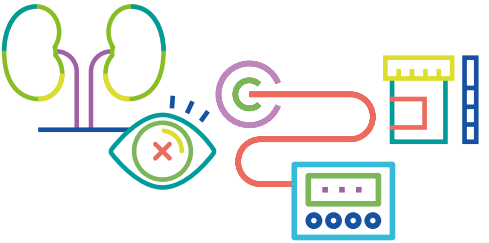

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Dialyse péritonéale

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge des patients insuffisants rénaux en dialyse péritonéale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre le concept de la dialyse péritonéale,**
- **De connaître les différentes techniques et solutions en dialyse péritonéale,**
- **De mieux maitriser le rôle infirmier et l'éducation thérapeutique du patient en dialyse péritonéale**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § dialyse péritonéale.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e).

DURÉE

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

630 €

LIEU ET DATES

Marseille • Du 27 au 28 mars

Strasbourg • Du 4 au 5 décembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Les complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Le suivi médical du patient en dialyse péritonéale - Évaluation de l'efficacité du traitement

JOUR 2

- Rôle infirmier en dialyse péritonéale
- L'éducation thérapeutique en dialyse péritonéale
- Démonstrations pratiques

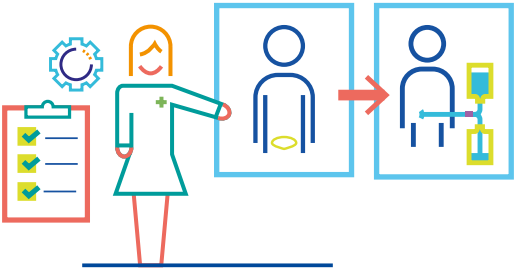

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Dialyse, transplantation, néphrologie

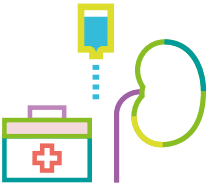

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,**
- **De connaître la physiopathologie, les causes possibles, et les différentes techniques de traitement de l'insuffisance rénale chronique,**
- **D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées dans l'exercice de leur profession,**
- **De comprendre les concepts des traitements de l'insuffisance rénale chronique : dialyse et transplantation,**
- **D'identifier les besoins des patients et de leur famille et d'y répondre,**
- **De connaître les aspects réglementaires et médicaux de la transplantation rénale,**
- **De s'inscrire dans un schéma d'ETP,**
- **De mesurer l'importance des connaissances et de la communication dans l'exercice de leur fonction.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : "L'infirmier(e) en néphrologie", AFIDTN Elsevier Masson S.A.S.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
- Pas de prérequis.

DURÉE

2 modules de 4 jours / 56 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

1995 €

LIEU ET DATES

Paris • Du 7 au 10 mars et du 4 au 7 avril
Paris • Du 14 au 17 novembre
et du 12 au 15 décembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

MODULE 1

Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Précautions d'utilisation des médicaments chez l'insuffisant rénal

Hémodialyse

- L'eau, les générateurs et les membranes de dialyse
- L'hémodiafiltration (HDF)
- Rôle infirmier en hémodialyse
- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intra dialytiques
- Les abords vasculaires et leur surveillance

La personne âgée et l'insuffisance rénale

- Épuration extra rénale chez la personne âgée (différentes techniques, indications, résultats)
- Suivi médical de la personne âgée insuffisante rénale
- Complications de l'insuffisance rénale terminale chez la personne âgée
- Nutrition de la personne âgée dialysée
- Aspects psychologiques et sociaux de la personne âgée insuffisante rénale

MODULE 2

Dialyse péritonéale

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Évaluation de l'efficacité du traitement en dialyse péritonéale
- Complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Suivi médical du patient en dialyse péritonéale
- Rôle infirmier en dialyse péritonéale

Qualité de vie et aspects psychologiques de l'insuffisant rénal chronique

Nutrition du patient insuffisant rénal

Transplantation

- Le candidat à la greffe
- Le donneur vivant
- Aspects médicaux, légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Rôle du coordinateur de prélèvement d'organes
- Immunologie
- Traitement immunosuppresseur
- La transplantation rénale : bilan pré-opératoire, technique de greffe rénale, surveillance postopératoire
- Complications de la transplantation rénale à court, moyen et long terme
- Suivi médical et éducation du patient transplanté
- Résultats de la transplantation rénale

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com ou à la demande sur contact@afidtn.com

Prise en charge des douleurs de l'insuffisant rénal chronique

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mettre en œuvre une prise en charge de la douleur du patient insuffisant rénal chronique.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **D'évaluer la douleur,**
- **D'améliorer la prise en charge de la douleur,**
- **De prendre en compte la douleur psychique des patients chroniques,**
- **De prévenir la douleur,**
- **De mieux connaître les différentes méthodes de prise en charge non médicamenteuse,**
- **De connaître les différents traitements médicamenteux de la douleur,**
- **De trouver de l'aide pour combattre la souffrance quotidienne des patients et de leur proche, face à la maladie chronique.**

ACTION DE FORMATION
Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE
- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
Cours des formateurs.

FORMATEURS
Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e).

DURÉE
2,5 jours / 18 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS
25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION
788 €

LIEU ET DATES
Rouen • Du 22 au 24 mars

Paris • Du 6 au 8 décembre

ÉVALUATION
- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION
Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

Définition, évaluation, prévention de la douleur

- Définition et mécanismes
- Douleur aiguë, chronique, nociceptive, neuropathique...
- Évaluation de la douleur traitement

Prise en charge médicamenteuse de la douleur

JOUR 2

Prise en charge des douleurs de l'insuffisant rénal

- Les douleurs liées aux soins : ponction, pansement pendant les séances, injections
- Douleur neuropathique en hémodialyse
- Prévention de la douleur
- Rôle infirmier dans la prise en charge de la douleur

Prise en charge non médicamenteuse de la douleur

- Sophrologie, hypnose, écoute bienveillante, massages sensitifs...
- Exercices de découverte de l'hypnose

JOUR 3

Prise en charge de la souffrance psychologique

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Insuffisance rénale Hémodialyse

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Hémodialyse et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,**
- **De connaître les concepts de l'hémodialyse et de l'hémodiafiltration (HDF),**
- **De comprendre et analyser les critères de qualité du traitement par hémodialyse et/ou HDF,**
- **De sélectionner et utiliser les outils nécessaires pour apporter des soins de qualité.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Insuffisance rénale/hémodialyse.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.

DURÉE

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

945 €

LIEU ET DATES

Paris • Du 29 au 31 mars

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydrosodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Prise en charge prédialyse
- Création de l'abord vasculaire

JOUR 2

Hémodialyse

- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intradialytiques

JOUR 3

- Hémodiafiltration (HDF)
- L'eau, les membranes et les générateurs de dialyse
- Rôle infirmier en hémodialyse

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Nutrition et insuffisance rénale

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mieux connaître et maîtriser les bases de l'alimentation des patients IRC.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre les principes de la nutrition des patients insuffisants rénaux,**
- **De connaître les principes de la diététique adaptée aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux recommandations,**
- **D'identifier les prises en charge nutritionnelles selon les âges de la vie,**
- **De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge nutritionnelle.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).
- Étude de cas concrets.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Nutrition.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, aides soignant(e)s, diététicien(ne)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e),
- BTS ou DU diététique.

DURÉE

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

945 €

LIEU ET DATES

Paris • Du 15 au 17 mars

Marseille • Du 10 au 12 mai

Paris • Du 2 au 4 octobre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

L'alimentation chez le sujet sain

- Rappel sur les nutriments et l'alimentation
- Les recommandations françaises pour la population générale

Évaluation des apports alimentaires

- La diététique en pratique : enquête alimentaire, l'information du patient et de sa famille

Évaluation du statut nutritionnel

- Clinique
- Composition corporelle
- Évaluation de la dépense énergétique et de l'activité physique

Équilibre phosphocalcique

JOUR 2

Prise en charge nutritionnelle du patient dialysé

- Hémodialyse
- Dialyse péritonéale

Insuffisance rénale chronique et dénutrition

- Épidémiologie
- Conséquences et facteurs associés
- Modifications des habitudes alimentaires

Éducation thérapeuthique et nutrition

- Introduction à l'éducation thérapeutique : la place des soignants
- ETP et nutrition en néphrologie, dialyse et transplantation
- Cas pratiques

JOUR 3

Prise en charge nutritionnelle du patient diabétique IRC

Prise en charge nutritionnelle du patient transplanté

Approche psychologique des troubles de la nutrition dans les maladies chroniques

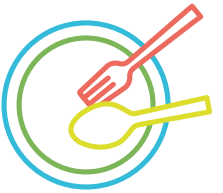

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com ou à la demande sur contact@afidtn.com

Transplantation rénale

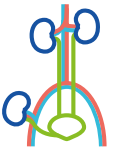

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients transplantés ou en attente de transplantation et les donneurs potentiels.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre les aspects légaux et réglementaires des prélèvements d'organes,**
- **De comprendre le rôle du coordinateur de prélèvement,**
- **De comprendre les principes généraux du système immunitaire et des traitements immunosuppresseurs,**
- **De comprendre le rôle du coordinateur de transplantation,**
- **De jouer un rôle dans l'éducation thérapeutique du patient transplanté,**
- **De prévenir les complications de la transplantation rénale.**

ACTION DE FORMATION
Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE
- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Transplantation.

FORMATEURS
Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
- Infirmier(e)s, Infirmier(e)s coordinateurs de transplantation et/ou de prélèvement,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière

DURÉE
3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS
25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION
945 €

LIEU ET DATES
Paris • Du 11 au 13 octobre

ÉVALUATION
- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION
Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

Le don d'organes

- Aspects légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Aspects légaux du prélèvement chez le donneur décédé et sur le donneur vivant
- Aspects médicaux du prélèvement d'organe du donneur décédé : la définition de la mort encéphalique, la prise en charge du donneur, les critères de sélection du donneur, le prélèvement à cœur arrêté
- Rôle infirmier dans la prise en charge d'un patient en état de mort encéphalique : déroulement d'une prise en charge
- Le rôle du coordinateur hospitalier de prélèvement d'organes : constat de la mort, les démarches administratives et juridiques, l'information de la famille, le déroulement du prélèvement, la restauration tégumentaire

JOUR 2

Pré-transplantation, suivi et prise en charge du transplanté rénale

- Le candidat à la greffe : la consultation pré greffe, les explorations pré greffe, l'évaluation du receveur, la compatibilité tissulaire, l'attente, l'appel de greffe
- Le donneur vivant de rein : le choix du donneur, les explorations préalables au don, les démarches administratives, l'hospitalisation, le suivi
- Rôle infirmier durant l'hospitalisation : l'accueil du patient, la préparation du patient, le départ au bloc, le retour de bloc et la surveillance durant les 24 premières heures, le suivi et éducation durant l'hospitalisation
- Rôle infirmier dans l'éducation thérapeutique : modalités de prise des traitements immunosuppresseurs, interactions et effets secondaires

JOUR 3

Immunosuppression, greffe rénale, complications de la transplantation rénale

- Immunologie et immunosuppresseurs : les principes généraux du système immunitaire, le système HLA et les examens d'histocompatibilité, activation du système immunitaire au décours de la greffe, les différents traitements immunosuppresseurs et mode d'action, les techniques de désensibilisation, la greffe ABO incompatible - La greffe HLA incompatible
- Techniques chirurgicales : le suivi médical post-opératoire, différentes prises en charge selon l'évolution de la fonction rénale durant l'hospitalisation
- Les complications de la transplantation rénale

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Infirmière de Pratique Avancée (IPA)

OBJECTIFS

Apporter les connaissances pour déterminer :

- **Les conditions d'accès au DE d'IPA,**
- **Les différentes activités de l'IPA,**
- **Les champs de compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,**
- **La place de l'IPA dans l'équipe de soins.**

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- **De comprendre le dispositif de la pratique avancée en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,**
- **D'appréhender les différentes compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,**
- **De positionner l'IPA au sein de l'équipe de soins en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,**
- **De positionner l'IPA dans le parcours de soins du patient insuffisant rénal chronique.**

ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmiers de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Cadres de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Infirmiers coordinateurs,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.

DURÉE

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

630 €

LIEU ET DATES

Paris • Du 25 au 26 septembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.

VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Réalisable en INTRA

JOUR 1

L'Infirmière de Pratique Avancée : Une réponse pour accompagner l'évolution des besoins de santé de la population

- Les prérequis – Présentation du décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée
- Concept de la pratique avancée en soins infirmiers : Dans quel cadre l'exercer ? Quelle formation ?
- Point de vue du médecin

L'Infirmière de Pratique Avancée : "Dialyse, transplantation rénale et Maladie rénale chronique"

- Quels enjeux ?
- Quel contexte ?
- Collaboration avec le corps médical – Nécessité du partenariat Néphrologue-IPA
- Place de l'IPA dans l'équipe de soins en Dialyse, Transplantation et Maladie rénale chronique

JOUR 2

L'Infirmière de Pratique Avancée : "Dialyse, transplantation rénale et Maladie rénale chronique"

- Activité de l'IPA en Dialyse,
- Activité de l'IPA en Transplantation
- Activité de l'IPA en Maladie rénale chronique

Bénéfices attendus :

- Pour l'infirmière
- Pour le patient
- Pour les médecins
- Pour le système de santé

L'Infirmière de Pratique Avancée dans le parcours de soins du patient Insuffisant Rénal Chronique

- Éducation thérapeutique
- Analyse de cas cliniques
- Travaux de recherche

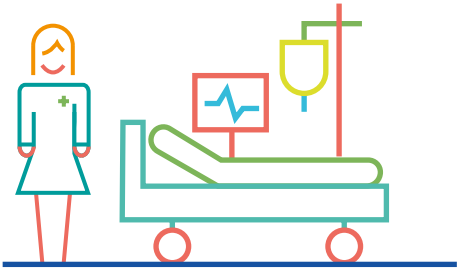

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Sessions Nationales d'étude et de perfectionnement

OBJECTIFS

- **Donner aux professionnels des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie, un niveau de perfectionnement de haute qualité,**
- **Promouvoir la recherche,**
- **Actualiser les connaissances,**
- **Améliorer la qualité des soins,**
- **Favoriser les échanges entre les différents acteurs de santé.**

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- **Connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients insuffisants rénaux en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.**

ACTION DE FORMATION
Action de développement des compétences.

MÉTHODOLOGIE
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
Recueil des communications des intervenants.

INTERVENANTS
Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
Pas de prérequis.

DURÉE
2,5 jours / 18 heures

DROITS D'INSCRIPTION
- Jusqu'au 24 avril 2023
  Adhérent AFIDTN : 790 €
  Non Adhérent AFIDTN : 910 €
- À partir du 25 avril 2023
  Adhérent AFIDTN : 890 €
  Non Adhérent AFIDTN : 996 €

LIEU ET DATES
Le Touquet • Du 24 au 26 mai

ÉVALUATION
- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.

VALIDATION
Certificat de réalisation.

Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété :
- par mail à **contact@afidtn.com**
- par fax au **02 35 59 86 25**

Ou inscription en ligne sur **www.afidtn.com**
(paiement sécurisé)

Stagiaire 1

Nom :
Prénom :
Fonction : Service :
Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :
Email * :
Portable* :
Nom de naissance* (si différent) :
Date de naissance* : N° RPPS* :

Stagiaire 2

Nom :
Prénom :
Fonction : Service :
Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :
Email * :
Portable* :
Nom de naissance* (si différent) :
Date de naissance* : N° RPPS* :

Stagiaire 3

Nom :
Prénom :
Fonction : Service :
Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :
Email * :
Portable* :
Nom de naissance* (si différent) :
Date de naissance* : N° RPPS* :

***Obligatoire pour la gestion des inscriptions.**

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.

Employeur

Raison Sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) :

Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :

Fonction : Service :
Email :
Tél : Fax :

Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFERENTE :

☐ Convention** ou contrat :

☐ Facturation** :

☐ Facturation sur Chorus Pro :
Siret :
Code Service : N° Engagement :

**Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Inscription

Action de formation :
Date :
Lieu :
Droits d'inscription :
Prise en charge par l'employeur : ☐ Oui ☐ Non
☐ Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)
☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de :
☐ Virement le _ _ /_ _ /_ _ - N° de convention obligatoire sur l'ordre de virement

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 – code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription en ligne **www.afidtn.com**

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur détaillés au dos de ce document.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. INSCRIPTIONS

1.1 Délai d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.

1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées…).
Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de report non annulable sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.
Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.
Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.
Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.
Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.
Défaut de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.
En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441_6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT OU ANNULATION D'UNE FORMATION

6.1 Annulation totale d'une formation

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

6.2 Annulation partielle d'une formation

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.
D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
De manger dans les salles de cours.
D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.
De fumer ou vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 – Hygiène, sécurité et accessibilité

· Article 3-1_Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

· Article 3-2_Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

· Article 3-3_Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

· Article 3-4_Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie/ de son domicile / de son travail, avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

ARTICLE 4 – Assiduité du stagiaire en formation

. Article 4-1_Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

. Article 4-2_Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

. Article 4-3_Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. Cette attestation peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.
Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 30/09/2021

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son inscription définitive et avant tout règlement de frais en cas de contrat de formation professionnelle (art. L6353-8 du code du travail)

DEMANDE DE FORMATION INTRA

TÉLÉPHONE	FAX	E-MAIL	COURRIER
02 35 59 87 52	02 35 59 86 25	contact@afidtn.com	AFIDTN Le Blanc Logis, 216 Route de Neufchâtel 76420 Bihorel

ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

Raison sociale : .....

Adresse (complète) : .....

Tél. : .....

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M

Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : ..... Service : .....

E-mail : ..... Tél : .....

VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

VOUS SOUHAITEZ :

☐ Adapter un programme du catalogue sur site

Merci de préciser la formation souhaitée : .....

.....

☐ Concevoir un projet pédagogique sur-mesure

Merci de préciser les différents thèmes qui doivent constituer ce projet : .....

.....

.....

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, merci de définir plus précisément votre projet :

À quels objectifs spécifiques, pour l'établissement et/ou les stagiaires, doit répondre cette action de formation ?

.....

.....

.....

.....

Estimation du nombre de participants : ☐ 5 à 10 ☐ Au-delà de 10, précisez

Fonction des participants : .....

.....

.....

Nombre de journées souhaitées : .....

Période souhaitée : .....

L'établissement dispose :

D'un micro-ordinateur : ☐ Oui ☐ Non

D'un vidéo-projecteur : ☐ Oui ☐ Non

AFDTN
former pour mieux soigner

Association Française des Infirmiers(ères) de
DIALYSE, TRANSPLANTATION & NÉPHROLOGIE

Le Blanc Logis
216 Route de Neufchâtel
76420 Bihorel
Tél. 02 35 59 87 52
contact@afidtn.com

www.afidtn.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 237 600 748 76
auprès du Préfet de la région Normandie
Organisme de formation certifié ISO 9001 et Qualiopi
SIRET : 344 352 059 00051
DATADOCK : 0014937
ODPC : 2960
APE : 8559A